

Numéro de profession: 82013
Version 1 du 14 septembre 2011

Table des matières	
Introduction	1
Profil de qualification	2
I Image professionnelle	2
II Aperçu des compétences opérationnelles professionnelles	3
III Niveau d'exigences de la profession	3
Compétences opérationnelles	4
Partie A: Compétences opérationnelles et objectifs de formation	9
Domaine de compétences opérationnelles 1: Service à la clientèle	9
Domaine de compétences opérationnelles 2: Effectuer un shampoing et soin du cuir chevelu et des cheveux	15
Domaine de compétences opérationnelles 3: Coupe, selon accord	21
Domaine de compétences opérationnelles 4: Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord	26
Domaine de compétences opérationnelles 5: Mise en forme et coiffage, selon accord	33
Domaine de compétences opérationnelles 6: Entretien et organisation de la place de travail	37
Partie B: Tableau des cours de l'école professionnelle	42
Partie C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprise	43
Partie D: Processus de qualification	44
Approbation	45
Appendice	46



Introduction

Le plan de formation est le concept pédagogique et professionnel de la formation professionnelle de base pour Coiffeuse /Coiffeur avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Il concrétise la formation de base de Coiffeuse AFP/Coiffeur AFP sur les trois sites que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises, avec l'objectif de créer une formation professionnelle avec attestation pour la branche de coiffure.

Le plan de formation s'articule en quatre parties. La partie A ordonne les objectifs de formation selon la méthode Triplex sur trois niveaux:

- les domaines de compétences opérationnelles; ils résument les compétences selon les thèmes ou les technologies;
- les compétences opérationnelles; elles correspondent à une combinaison des connaissances, des capacités et des attitudes face à certaines actions et se différencient en compétences opérationnelles, méthodologiques, sociales et personnelles;
- les objectifs de performance; ils s'articulent en objectifs de formation des différents sites de formation.

A côté des contenus professionnels spécifiques, le plan de formation contient le tableau des leçons de l'école professionnelle (partie B), des explications sur les cours interentreprises (partie C) et des points de repère pour le processus de qualification (partie D).

Le plan de formation est édicté par **coiffure**SUISSE et approuvé par l'OFFT.

Profil de qualification

Le profil de qualification est un résumé des domaines de compétences opérationnelles et des compétences opérationnelles dont devront disposer les coiffeuses et coiffeurs AFP à la fin de leur formation.

Les domaines de compétences opérationnelles sont attribués à une ou plusieurs compétences opérationnelles, qui peuvent à leur tour être concrétisées de façon mesurable par des objectifs généraux (voire partie A). Les objectifs d'apprentissage dans l'entreprise représentent les véritables objectifs de formation pour la formation en pratique professionnelle. L'atteinte des buts est soutenue et complétée par les objectifs d'apprentissage de l'école et des cours interentreprises.

I Image professionnelle

Domaines d'activités

Les coiffeuses et coiffeurs AFP maîtrisent notamment les activités et attitudes suivantes: ce sont des praticiens du métier de coiffeur. Ils sont au service de la clientèle, dont ils lavent et soignent le cuir chevelu et les cheveux. Avec l'accord du professionnel responsable, ils coupent les cheveux. Ils maîtrisent les techniques de base de la forme «compacte» et du «dégradé régulier». En outre, mettent en forme les cheveux et en modifient la couleur. En collaboration avec leurs collègues, ils entretiennent et organisent leurs places de travail.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP agissent dans l'intérêt de la clientèle et dans le souci de la qualité. Ils communiquent de manière respectueuse et aimable. Ils veillent à l'atmosphère agréable de l'entreprise et s'intègrent dans l'équipe. Ils sont attentifs aux dangers du travail quotidien à l'entreprise; ils se protègent, eux-mêmes et leur clientèle. Les coiffeuses et coiffeurs AFP respectent l'environnement et les coûts.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP exécutent de façon autonome les travaux convenus dans le cadre défini; les travaux sont structurés. En règle générale, la place et l'environnement de travail, le matériel et les outils demeurent les mêmes pendant une longue période.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont à même de se familiariser avec de nouveaux produits et de les appliquer selon le mode d'emploi. Ils s'intéressent aux tendances de la mode et sont disposés à se perfectionner en permanence.

Principales compétences opérationnelles

Les objectifs de formation se répartissent en six domaines de compétences opérationnelles.

1. Service à la clientèle
2. Lavage et soin du cuir chevelu et des cheveux
3. Coupe, selon accord
4. Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord
5. Mise en forme et coiffage des cheveux, selon accord
6. Entretien et organisation de la place de travail

Exercice de la profession

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont des praticiens du métier de coiffeur. Les coiffeuses et coiffeurs AFP travaillent dans des entreprises de tailles différentes, veillent à l'atmosphère agréable de l'entreprise et s'intègrent dans l'équipe. Ils sont en mesure d'exercer leurs activités tant dans un salon traditionnel que dans un salon spécialisé. En outre, ils collaborent au bon fonctionnement de l'entreprise.

Signification de la profession pour la société

Le métier est nettement associé au monde de la mode. Chacun souhaite bien présenter et se sentir à l'aise. Les professionnels de la coiffure y contribuent largement. Des coiffeuses belles et artistiques aux shows internationaux de mode ou sur des célébrités du showbiz et de la politique veillent toujours à défrayer la chronique, et ont donc un effet social de multiplication.

II Aperçu des compétences opérationnelles professionnelles

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles professionnelles			
		1	2	3	4
1	Service à la clientèle	▶ 1.1 Préparer les étapes de travail et les produits Définis avec le professionnel responsable	1.2 Convenir de rendez-vous et de prestations de services	1.3 Accueillir la clientèle et prendre congé de la clientèle	1.4 Accompagner la clientèle pendant le déroulement du travail
2	Effectuer un shampoing et soin du cuir chevelu et des cheveux	▶ 2.1 Contrôler l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux	2.2 Effectuer un shampoing sur le cuir chevelu et les cheveux	2.3 Soigner le cuir chevelu et les cheveux	2.4 Effectuer un massage du cuir chevelu
3	Coupe, selon accord	▶ 3.1 Couper une forme compacte horizontale et diagonale	3.2 Réaliser un dégradé régulier avec effilation		
4	Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord	▶ 4.1 Modifier la couleur des cheveux	4.2 Appliquer la technique de mèches avec papiers	4.3 Onduler les cheveux de façon permanente	
5	Mise en forme et coiffage des cheveux, selon accord	▶ 5.1 Sécher les cheveux	5.2 Faire une mise en plis avec des bigoudis	5.3 Coiffer les cheveux	
6	Entretien et organisation de la place de travail	▶ 6.1 Préparer la place de travail	6.2 Appliquer les mesures d'hygiène dans l'entreprise	6.3 Nettoyer et entretenir les outils et appareils	

III Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession exigé figure en détail dans le plan de formation (partie A, compétences opérationnelles) dans le cadre des niveaux de taxonomie (K1 – K6) dans le cadre des objectifs évaluateurs.

Compétences opérationnelles

Le plan de formation comporte quatre parties (A, B, C, D).

Les objectifs de formation acquis pendant la formation de base de deux ans, se décrivent selon trois objectifs: les domaines de compétences opérationnelles, les compétences opérationnelles professionnelles et les objectifs évaluateurs.

Les compétences professionnelles, méthodologiques et sociales forment partie des compétences opérationnelles professionnelles et des objectifs évaluateurs. De plus, elles sont décrites de façon générale. Certains objectifs évaluateurs indiquent des formulations «dans le langage de la clientèle», «dans le langage professionnel», «en ses propres termes» ou «selon accord». Ce qui signifie:

- «Dans le langage de la clientèle»: les coiffeuses et coiffeurs AFP s'expriment dans un langage facilement compréhensible, libre de termes professionnels.
- Contrairement, «en langage professionnel» signifie l'utilisation précise de termes professionnels pour les produits et les techniques.
- «En ses propres termes» : les coiffeuses et coiffeurs AFP expriment avec leurs propre termes avoir compris l'acquis.
- «Selon accord»: les coiffeuses et coiffeurs AFP s'accordent avec la personne responsable sur les différentes étapes de travail et leur planification, puis l'appliquent librement.

Domaines de compétences opérationnelles

- Les domaines de compétences opérationnelles prévalent pour les trois lieux de formation entreprise, école professionnelle et cours interentreprises.
- Les domaines de compétences opérationnelles correspondent aux disciplines enseignées à l'école professionnelle et aux positions des travaux pratiques du processus de qualification.
- Chaque domaine de compétences opérationnelles se concrétise par des compétences opérationnelles.

Compétences opérationnelles

- Les compétences opérationnelles se réfèrent à des situations professionnelles que les coiffeuses et coiffeurs AFP maîtrisent en fin de formation professionnelle de base en entreprise.
- Les compétences opérationnelles prévalent pour les trois lieux de formation.
- Les compétences opérationnelles correspondent aussi aux sujets des cours interentreprises et aux sous-positions du processus de qualification.
- Chaque compétence opérationnelle indique dans quelle mesure les apprenants ont prévisiblement besoin de soutien au début de chaque semestre, pour maîtriser les situations professionnelles. Exemple:

Semestres	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Soutien nécessaire en entreprise en début de semestre	Beaucoup	Peu	Aucun	Aucun
Signification	J'ai besoin de beaucoup de soutien	J'ai besoin de peu de soutien	J'ai besoin d'aucun de soutien	J'ai besoin d'aucun de soutien

Objectifs évaluateurs

- Les objectifs évaluateurs décrivent une attitude concrète, visible dans des situations concrètes, soulignant ainsi les compétences opérationnelles.
- Les objectifs évaluateurs sont attribués à chaque lieu de formation.
- Les objectifs évaluateurs correspondent par ailleurs aux critères d'évaluation des travaux pratiques du processus de qualification.
- Les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs sont fixés à brève échéance. Ils sont régulièrement contrôlés et, le cas échéant, ajustés aux nouvelles circonstances.

Description des niveaux de taxonomie des objectifs évaluateurs

Chaque objectif évaluateur contient un niveau de taxonomie. «Tax» indique le niveau de pensée exigé, nécessaire pour atteindre un objectif évaluateur. La lettre K signifie les «capacités cognitives», soit les processus de pensée, séparés du contenu, classés selon leur degré de difficulté. Tax n'a donc rien à voir avec le niveau de formation (AFP, CFC, EP ou EPS).

Exemple: si une situation déterminée est analysée et des conséquences logiques en sont déduites, cela correspond au niveau de taxonomie 5.

Exemple: si, par l'analyse capillaire, une coiffeuse/un coiffeur AFP évalue correctement le volume de colorant nécessaire, cela correspond au niveau de taxonomie 5. Si, une coiffeuse titulaire de l'EPS remplit la même tâche, il en va de même.

Niveau de taxonomie	Exemples AFP et explications pour les coiffeuses/coiffeurs AFP
<p>K6 Travail d'évaluation Les apprenants savent évaluer une situation complexe.</p>	<p>Je contrôle et évalue à plusieurs endroits l'état du cuir chevelu. <i>L'apprenante rassemble les informations reçues de l'analyse du cuir chevelu, les interprète et parvient ainsi à l'estimation de l'état général.</i></p>
<p>K5 Travail de synthèse Les apprenants rassemblent des éléments séparés d'une situation, ou en analysent les conséquences logiques.</p>	<p>J'applique correctement les produits adaptés à l'état du cuir chevelu et de la chevelure: quantité/concentration, temps de pause. <i>L'apprenante tire les conclusions exactes de l'analyse de l'état du cuir chevelu et de la chevelure, décide de la quantité et de la concentration nécessaire, et de la durée du temps de pause d'un produit.</i></p>
<p>K4 Travail d'analyse Les apprenantes examinent un cas, une situation complexe ou un système, et en déduisent les structures et principes qui en découlent, sans avoir eu connaissance auparavant</p>	<p>Je décris en propres termes les différentes applications et les effets de plusieurs produits de soins du cuir chevelu et de la chevelure. <i>L'apprenante analyse la différence entre les applications et les effets des différents produits de soins du cuir chevelu et de la chevelure.</i></p>
<p>K3 Travail d'application Les apprenants appliquent l'acquis à une nouvelle situation, ou la transpose à une application spécifique.</p>	<p>Pour le massage, je me tiens correctement, gardant la distance corporelle adéquate avec la clientèle. <i>L'apprenante connaît la tenue adéquate et la distance à observer envers la cliente ou le client, et l'applique.</i></p>
<p>K2 Travail de compréhension Les apprenants comprennent et saisissent un contexte.</p>	<p>J'explique à la clientèle les différents soins du cuir chevelu et de la chevelure. <i>L'apprenante a acquis la connaissance des soins du cuir chevelu et des cheveux et a développé une compréhension personnelle comment soigner le cuir chevelu et les cheveux.</i></p>
<p>K1 Travail de connaissances Les apprenants retransmettent le savoir acquis 1:1.</p>	<p>J'énumère au complet les normes de santé ASA applicables au cuir chevelu de la clientèle, et à mes mains. <i>L'apprenante a correctement mémorisé les contenus des normes de santé ASA.</i></p>

B: Répartition des cours à l'école professionnelle

C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

D: Processus de qualification

Compétences méthodologiques

Les compétences méthodologiques permettent aux coiffeuses/coiffeurs AFP, grâce à une organisation du travail personnelle, d'acquérir une manière structurée et planifiée du travail, une approche ciblée et réfléchi pour la résolution des problèmes et une utilisation cohérente du matériel auxiliaire et des installations techniques.

Agir en fonction de la qualité

Sur le marché, seul les entreprises avec des collaborateurs motivés et entrepreneurs peuvent résister. Les coiffeuses/coiffeurs AFP s'engagent pour atteindre les objectifs de l'entreprise. En entreprise et aux cours de théorie, ils développent et consolident leur volonté d'engagement. Leur comportement professionnel se démarque par la ponctualité, la concentration, l'application, l'engagement et l'exactitude.

- Ce que je fais, je le fais bien
- Je respecte les normes
- Je respecte les étapes d'un travail
- On peut compter sur moi

Utiliser des techniques de travail et résoudre des problèmes

Pour appliquer des tâches professionnelles les coiffeuses/coiffeurs AFP utilisent les méthodes, outils, produits et installations techniques de manière appropriée. Ceci leur permet de maintenir de l'ordre, fixer des priorités, organiser les déroulements d'une manière systématique et rationnelle, garantir la sécurité au travail et de respecter les normes de l'hygiène.

- Je sais ce que j'ai à faire aujourd'hui
- Je suis prêt, ainsi que mon matériel
- Je ne pense pas qu'à mes étapes de travail, mais également à ce qui les précède et leur succède
- Je ne connais pas de problèmes, que des solutions

Se comporter en respectant l'environnement et les coûts

Les coiffeuses/coiffeurs AFP sont conscients de la limite des ressources naturelles. Ils adoptent un comportement économique avec les matières premières, l'eau et l'énergie, suivant une stratégie et une technique de travail économiques.

- Je ne gaspille rien
- Je respecte l'environnement
- Trier les déchets préserve les ressources

Stratégie d'information et de communication

Dans la coiffure, l'application des moyens d'informations et de communications sont très importantes. Les coiffeuses/coiffeurs AFP en sont conscients et, par des informations utiles, contribuent à optimiser l'entreprise. Ils acquièrent les informations d'une manière indépendante, et les utilisent pour développer la clientèle dans l'intérêt de l'entreprise et leur propre intérêt d'acquisition du savoir.

- Je sais ce qui est actuel
- Je connais «mes» clientes et leurs intérêts
- Si je connais les avantages de nos produits, je peux plus facilement convaincre ma clientèle
- Je reconnais des informations importantes, et les transmets avec exactitude

Se comporter avec sécurité, en connaissance des dangers

Dans un salon de coiffure, la sécurité doit primer. Différents outils et produits qui s'utilisent pour la création de coiffures, sont à utiliser avec précaution, selon les normes sur la santé de l'ASA. Les coiffeuses/coiffeurs AFP travaillent avec concentration, et veillent aux différentes sources de danger dans l'entreprise.

- A l'œuvre avec la tête, à l'œuvre avec les yeux, à l'œuvre avec les mains
- En bonne santé, sans accident, je rentre à la maison après mon travail

Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles donnent aux coiffeuses/coiffeurs AFP la possibilité de créer des contacts avec d'autres personnes, de relever les défis de la communication et du comportement en équipe et de les maîtriser avec assurance. Ainsi, ils consolident leur personnalité, et sont prêts à travailler à leur développement personnel.

Agir en fonction de la clientèle

Les coiffeuses/coiffeurs AFP ont des contacts divers avec leur clientèle, qui a des attentes précises sur l'attitude et les manières de la personne qui s'occupe d'elle. Les coiffeuses/coiffeurs savent adapter leur langage et leur comportement à la situation présente, et s'adaptent à leur interlocuteur avec politesse. Ils sont ponctuels, ordonnés, et inspirent confiance.

- Le client est roi, la cliente, reine
- Chaque personne est unique. Je reconnais la particularité de chacun. Je respecte les souhaits et les besoins spécifiques de chaque client et cliente
- Respect signifie politesse. Je suis aimable, ponctuel et ordonné.

Agir avec responsabilité

Dans leur activité professionnelle, les coiffeuses/coiffeurs AFP sont coresponsables des résultats de production et du déroulement de l'entreprise. Dans le cadre de leurs compétences, ils sont prêts à prendre des décisions en toute autonomie, et agir avec responsabilité. Le changement continu de la mode et des attentes de la clientèle exigent sans cesse d'acquiescer des nouvelles techniques et la volonté d'apprendre durant toute la vie. Les coiffeuses/coiffeurs AFP sont ouverts aux nouveautés, flexibles, prêts à se former constamment, et à consolider leur place sur le marché du travail et leur personnalité.

- Je le veux, je le peux, je le fais
- Mon entreprise a du succès : aussi grâce à moi!
- Je crois en mon avenir professionnel
- Je fais attention aux autres, et à moi-même

Montrer sa capacité de communication

La communication marque le quotidien professionnel. C'est pourquoi les coiffeuses/coiffeurs AFP sont ouverts à la communication, et appliquent à différentes situations professionnelles les règles de base de la communication. Ils adaptent leur langage et leur comportement à la situation et aux besoins de leur interlocuteur. Ils communiquent avec sensibilité, empathie et respect.

- D'abord réfléchir, puis parler
- Si j'ai de l'estime pour autrui, je serai estimé
- Des questions précises donnent des réponses précises

Montrer de l'esprit d'équipe

Le travail professionnel s'accomplit seul ou en équipe. Dans maintes situations, une équipe est plus efficace qu'une personne seule. En équipe, les coiffeuses/coiffeurs AFP appliquent les règles de base du travail d'équipe. Dans le quotidien de l'entreprise où se rencontrent des personnes de cultures et d'opinions différentes, des situations de conflits peuvent surgir. Les coiffeuses/coiffeurs AFP en sont conscients, et réagissent avec calme et pondération. Ils affrontent le conflit, respectent d'autres avis, parlent objectivement et cherchent des solutions constructives.

- Je fais partie de l'équipe
- Je sais qui peut me donner des ordres
- Je sais que je peux consulter selon le cas
- Personne n'est parfait. Nous apprenons les uns des autres. La critique est une chance
- Dans notre équipe, chacun se respecte

Partie A:

Compétences opérationnelles et objectifs de formation

Domaine de compétences opérationnelles 1:

Service à la clientèle

La satisfaction du client est le but principal d'un salon de coiffure. Seul qui aura des clients satisfaits, connaîtra le succès. Cette satisfaction dépend non seulement de la création d'une coiffure, mais aussi du sentiment de bien-être à l'entreprise, et d'un service de qualité. Un déroulement du travail, clairement établi, est donc indispensable. Pendant la formation de base, les futurs coiffeurs et coiffeuses AFP apprennent à accueillir les clientes avec amabilité, convenir d'un rendez-vous et les accompagner avec compétence, dans le déroulement du service. Ils apprennent aussi à se mettre d'accord avec le responsable, pour assumer leur rôle en tant que professionnel. L'accord avec le responsable représente aussi un bilan personnel de compétences. Ainsi, ils apprennent à s'auto-évaluer et à reconnaître les étapes du développement professionnel.

Compétence opérationnelle 1.1: Préparer les étapes de travail et les produits définis avec le professionnel responsable

Les coiffeuses et coiffeurs AFP veillent à préparer les différentes étapes du travail et les produits, en accord avec le responsable. Ils sont motivés au développement professionnel continu.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Capacités à communiquer
Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.1.1	Je note les étapes de travail à exécuter désormais de manière indépendante.	2	J'explique à l'enseignant comment bien gérer le déroulement et les étapes du travail à l'entreprise.	2		
1.1.2	Je fais les préparatifs nécessaires pour que le responsable puisse continuer le travail.	3				
1.1.3	J'informe le responsable de mon travail accompli.	1				
1.1.4	J'évalue mes travaux accomplis envers le responsable et réponds à deux questions: <ul style="list-style-type: none"> • Ai-je satisfait le souhait de la cliente? • Ai-je tenu compte des directives du responsable? 	6			J'évalue le travail effectué, en termes professionnels. Je réponds aux questions <ul style="list-style-type: none"> • Ai-je accompli mon devoir ? • Le résultat correspond-il aux exigences des CIE? 	6

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.1.5	J'explique au responsable, en propres termes, comment je pourrai encore améliorer mon travail	6	J'explique à un professionnel comment retenir les points essentiels des expériences faites à l'entreprise.	2	J'explique, en termes professionnels comment dorénavant améliorer ces tâches.	6
1.1.6	J'explique au responsable, en propres termes, comment me conduire en cas d'incertitude	4				
1.1.7	J'explique au responsable comment agir en cas de conflit au sein de l'équipe, ou avec la clientèle.	2	J'explique à un professionnel le respect dans la communication.	2	Je communique avec respect et ouverture d'esprit.	3
1.1.8	J'explique au responsable mes points forts et mes lacunes dans le travail d'équipe.	4	J'explique à un professionnel les différentes étapes d'un processus de groupe.	2		
1.1.9	J'explique au responsable comment faire si je ne peux répondre à la question d'une cliente.	2				
1.1.10	J'explique au professionnel mes objectifs professionnels ciblés.	4	J'explique à l'enseignant, en propres termes, les possibilités de perfectionnement pour les coiffeuses et coiffeurs AFP .	2		
1.1.11	J'utilise les nouveaux produits et appareils selon le mode d'emploi.	3	Le mode d'emploi des nouveaux produits et appareils me donne les informations précises pour une utilisation compétente, que j'explique à l'enseignant.	5		

Compétence opérationnelle 1.2: Convenir de rendez-vous et de prestations de services

Les coiffeuses et les coiffeurs AFP sont capables de convenir les services et fixer correctement un rendez-vous avec les clientes.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien nécessaire en entreprise en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.2.1	Je fixe un rendez-vous à une cliente, avec concentration et selon les normes de l'entreprise.	3	Je décris en propres termes l'engagement juridique d'un rendez-vous pris.	2		
1.2.2	Je répète à la cliente les services demandés, la personne qui les exécutera, l'heure et la date.	1	J'explique dans le langage de la cliente l'offre de services de mon salon.	2		
1.2.3	J'explique au responsable comment agir en cas d'incertitude sur les rendez-vous.	3	J'établis ma propre liste de contrôle, lorsque je conviens directement ou par téléphone, d'un rendez-vous avec une cliente.	3		
1.2.4	Je m'exprime de façon claire, lente et compréhensible, pour que la cliente me comprenne bien, et j'évite tout malentendu.	3				
1.2.5	Je veille au timbre de ma voix, selon la situation et les normes de l'entreprise.	4				

Compétence opérationnelle 1.3: Accueillir la clientèle et prendre congé de la clientèle

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés à accueillir et prendre congé des clientes, avec amabilité et selon les normes de l'entreprise.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire, en début de semestre	beaucoup	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.3.1	J'accueille et prends congé de la cliente avec amabilité et assurance.	3	J'explique l'importance de la première impression que je donne à la cliente.	2		
1.3.2			J'explique en propres termes les objectifs de l'entreprise pour accueillir et prendre congé des clientes	2		
1.3.3			J'applique correctement les directives en vigueur pour accueillir et prendre congé des clientes.	2		
1.3.4	Je me renseigne aimablement sur les souhaits de la cliente.	3	Je décris en propres termes les différences entre l'offre de l'entreprise et les souhaits de la cliente.	4		
1.3.5	J'aide attentivement la cliente à ôter et à mettre son manteau, ou sa veste.	3	J'explique en propres termes l'importance de la proximité et de la distance corporelle, dans les contacts humains.	2		
1.3.6	J'accompagne la cliente ou le client avec amabilité vers sa place.	3				

Compétence opérationnelle 1.4: Accompagner la clientèle pendant le déroulement du travail

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés à assurer à la cliente une visite agréable dans l'entreprise.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir selon la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité de à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.4.1	J'explique au responsable comment établir un aperçu du déroulement quotidien de l'entreprise.	2				
1.4.2	Je gère la cartothèque des clientes avec exactitude, selon les règles de l'entreprise.	3				
1.4.3	J'informe la cliente avec amabilité des prochaines étapes du service.	2				
1.4.4	Je me renseigne régulièrement au près de la cliente si tout se passe selon son souhait, et réagis selon les règles de l'entreprise.	5	J'explique les effets positifs d'une bonne atmosphère à l'entreprise.	2		
1.4.5	Je m'adapte aux différents types des clientes, et respecte les normes de l'entreprise.	5	Je différencie les différents types de clientes, en images et en propres termes.	4		
1.4.6			J'applique des règles simples de communication (verbales et non-verbal) en jeu de rôles.	3		
1.4.7	J'habilite la clientèle selon les règles de l'entreprise, en fonction des services.	3				

Domaine de compétences opérationnelles 2: Effectuer un shampoing et soin du cuir chevelu et des cheveux

L'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux sont importants pour le bien-être de la cliente, et pour la création de la coiffure adaptée à son style. Avant de créer la coiffure, le cuir chevelu et les cheveux doivent être shampooinés, voire soignés. Chaque salon offre une gamme de produits, qui doivent être adaptés à l'état du cuir chevelu, à la qualité des cheveux et au souhait de la cliente. Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont coresponsables du diagnostic, du shampoing et des soins. Ils veillent ainsi au bien-être de la cliente, à créer sa coiffure et à vendre des produits.

Ainsi, les futurs coiffeurs et coiffeuses et coiffeurs AFP apprennent à contrôler l'état du cuir chevelu et des cheveux, en accord avec le responsable, à shampooiner le cuir chevelu et les cheveux, à les soigner et à y effectuer des massages. Ils apprennent à satisfaire la clientèle, en respectant l'environnement et en économisant l'eau, les shampoings et les produits de soins.

Compétence opérationnelle 2.1: Contrôler l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables de contrôler l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux, et de discuter avec la cliente. Le cas échéant, ils consultent le responsable.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégie d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
2.1.1	Je demande à la cliente si elle est satisfaite de l'état de son cuir chevelu et de la qualité de ses cheveux ; si nécessaire, je consulte le responsable.	5	Je distingue, une structure capillaire fortement sensibilisée, une chute de cheveux extrême, des poux, du psoriasis d'un cuir chevelu ou des cheveux sans problèmes	4		
2.1.2			Sur une illustration, je montre les trois principales couches de la peau et du cheveu, ainsi que les organes fonctionnels de la peau.	1		
2.1.3			Je décris à l'enseignant les fonctions principales de la peau et des cheveux.	2		
2.1.4			J'explique à l'enseignant l'influence de la division cellulaire et du métabolisme sur le cuir chevelu et les cheveux.	2		
2.1.5			J'explique à l'enseignant, l'influence du système sanguin, nerveux et digestif sur le cuir chevelu et les cheveux.	2		
2.1.6	Je contrôle et analyse à plusieurs endroits l'état du cuir chevelu.	6	Je dresse la liste des principaux problèmes du cuir chevelu.	1		

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
2.1.7	Je touche les cheveux pour comparer la qualité des émergences, de la partie médiane et des pointes.	4	Je dresse la liste des différents types de cheveux.	1		
2.1.8			J'énumère entièrement les couches du cheveu.	1		
2.1.9			Selon les critères indiqués, j'évalue si un cheveu est sain ou fragilisé.	4		
2.1.10	J'explique au responsable l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux diagnostiqués.	4	Je décris avec mes propres termes l'état idéal du cuir chevelu et du cheveu.	2		
2.1.11	J'explique au responsable pourquoi je recommande à la cliente un produit améliorant la qualité des cheveux, et comment l'appliquer.	5				
2.1.12	J'explique à la cliente mon choix de produits et l'étape suivante.	2	Pour les principales situations, j'explique mon choix de produits et les étapes de travail.	1		

Compétence opérationnelle 2.2: Effectuer un shampoing sur le cuir chevelu et les cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés et capables de laver agréablement et efficacement le cuir chevelu et les cheveux de la clientèle.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la clientèle
Autonomie et responsabilité
Capacité de à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
2.2.1	J'explique à la cliente comment s'asseoir confortablement pour le shampoing.	2	J'explique en propres termes les besoins ergonomiques et la constitution corporelle.	2	Je règle le bac et les fauteuils correctement, ajustés à la taille.	3
2.2.2	Pour ce travail, j'adopte une position correcte et confortable.	3	J'énumère entièrement les normes de santé ASA de la position corporelle.	1	J'observe et corrige ma position pendant le shampoing, selon les normes de santé ASA.	6
2.2.3	J'emploie des produits adaptés au cuir chevelu et à l'état des cheveux: quantité/concentration, temps de pause	5	J'explique dans le langage du client les avantages et l'application des principaux shampoings de mon salon.	2		
2.2.4	J'effectue un shampoing agréablement sur le cuir chevelu et les cheveux de la cliente, suivant son souhait et les prescriptions du produit.	3	J'explique en propres termes chaque étape du shampoing.	2	Je respecte les étapes d'un shampoing correct: mouiller, appliquer, masser, rincer et eponger.	3
2.2.5	En effectuant un shampoing, je respecte les normes de l'entreprise et celles de santé ASA.	3	J'énumère entièrement les normes de santé ASA applicables au cuir chevelu de la cliente, et à mes mains.	1		
2.2.6	Au shampoing, j'économise l'eau et le produit.	3	Je justifie pourquoi économiser l'eau et le shampoing.	3	J'explique à un professionnel comment respecter l'environnement en utilisant correctement l'eau et le shampoing.	2

Compétence opérationnelle 2.3: Soigner le cuir chevelu et les cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivées et capables de soigner efficacement le cuir chevelu et les cheveux de la cliente.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir selon le client
Autonomie et responsabilité
Capacité de à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
2.3.1	Je justifie à la cliente l'application, l'utilisation et les avantages des produits pour le cuir chevelu et les cheveux.	3	Je décris en propres termes les différentes applications des différents produits soignants et leurs effets sur le cuir chevelu et les cheveux.	4		
2.3.2	J'explique à la cliente les principales possibilités de soins du cuir chevelu et des cheveux.	2	J'énumère les principales possibilités de soins du cuir chevelu et des cheveux.	1		
2.3.3	J'emploie correctement les produits de soins adaptés au cuir chevelu et aux cheveux: quantité/concentration, temps de pause, application.	5	J'explique dans le langage de la clientèle les avantages et l'application des principaux produits de cuir chevelu et des cheveux de mon salon.	2	J'applique les produits selon leur mode d'emploi.	3
2.3.4	J'économise l'eau et les produits de soins.	3	J'explique pourquoi j'économise l'eau et les produits de soins.	2		
2.3.5	J'explique à la cliente avec conviction, l'importance des soins à domicile.	3	D'après un diagnostic établi, j'indique à la cliente comment mieux soigner son cuir chevelu et ses cheveux.	5		

Compétence opérationnelle 2.4: Effectuer un massage du cuir chevelu

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivées et capables d'exécuter un massage agréable et efficace du cuir chevelu de la cliente.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
2.4.1	Je décris à la cliente comment se relaxer pendant le massage du cuir chevelu.	2				
2.4.2	J'adopte une position correcte pour le massage, en respectant une distance corporelle adéquate envers la cliente.	3	J'explique en propres termes l'importance de la distance corporelle appropriée.	2	J'observe et corrige ma tenue en massant le cuir chevelu, selon les normes de santé de l'ASA.	6
2.4.3	J'applique correctement et systématiquement la lotion capillaire.	3	Je cite les principaux effets des composants de la lotion capillaire sur le cuir chevelu.	1	J'applique la lotion capillaire selon le mode d'emploi.	2
2.4.4	Je masse avec soin le cuir chevelu de la cliente, en respectant les règles de l'entreprise.	3	J'explique en propres termes les effets du massage sur le cuir chevelu.	2	J'exécute plusieurs massages du cuir chevelu selon accord, et emploie les produits selon les prescriptions du fabricant.	2

Domaine de compétences opérationnelles 3: Coupe, selon accord

Une belle coiffure exige une coupe professionnelle. La coupe doit correspondre au souhait de la clientèle et à la qualité de leurs cheveux. Les souhaits sont aussi liés à la mode et au budget de la clientèle. Les coiffeuses et coiffeurs AFP doivent donc maîtriser des coupes polyvalentes. Le responsable de l'entreprise conseille d'une manière complète la clientèle et détermine le style de la coiffure. Les coiffeuses et coiffeurs AFP coupent les cheveux de la clientèle, selon accord avec le responsable.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP exécutent les deux coupes principales: la forme compacte et le dégradé régulier.

Compétence opérationnelle 3.1: Couper une forme compacte horizontale et diagonale

Les coiffeuses et coiffeurs AFP .sont capables de couper, selon accord, la forme compacte horizontale et diagonale.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	beaucoup	peu	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
3.1.1	J'explique au responsable les étapes de travail pour une coupe «de forme compacte»	3	Je justifie le choix de la coupe «de forme compacte» conforme au souhait de la clientèle.	5	J'explique au professionnel les règles de base suivantes pour la coupe «de forme compacte»: <ul style="list-style-type: none"> • Position du corps • Position de la tête • Humectage des cheveux • Tenue du peigne • Position des doigts • Tenue des ciseaux 	2
3.1.2	Je sépare les cheveux comme suit: <ul style="list-style-type: none"> • Tridimensionnel, horizontal ou diagonal • Régulièrement, sur un ou deux centimètres d'épaisseur • Avec exactitude: les cheveux séparés ne doivent pas retomber sur la ligne de séparation. 	3			Sur une tête chauve, je dessine des lignes de séparation horizontales et diagonales.	3
3.1.3	Je coiffe les cheveux dans leur tombé naturel, sans étirer.	3	J'explique au professionnel les peignes et leur usage.	2	J'applique les règles de base de la coupe compacte sur le profil et/ou la tête d'exercice.	3

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
3.1.4	Je coupe les cheveux à l'horizontale ou en diagonale à la longueur souhaitée.	3	J'explique au professionnel plusieurs genres de ciseaux et leur usage.	2	J'explique dans le langage du client comment éviter des blessures en coupant.	2
3.1.5	Je coupe les autres séparations sur la ligne de base, jusqu'à ce que tous les cheveux arrivent à la même hauteur.	3			J'explique au professionnel comment agir en cas de blessure.	2
3.1.6	Je contrôle constamment si les cheveux ont la même longueur des côtés; le cas échéant, je corrige.	5				

Compétence opérationnelle 3.2: Réaliser un dégradé régulier avec effilation

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables, après accord préalable, de couper un dégradé régulier avec effilation

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	beaucoup	beaucoup	peu

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Agir en fonction du client

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
3.2.1	J'explique au responsable en propres termes les étapes de travail d'un «dégradé régulier».	3	Je justifie mon choix de coupe de dégradé régulier par rapport au souhait de la cliente.	2	J'explique au professionnel les règles de base d'une coupe à «dégradé régulier»: <ul style="list-style-type: none"> • Position du corps • Position de la tête • Humectation des cheveux • Tenue du peigne • Position des doigts • Tenue des ciseaux 	2
3.2.2	Je sépare les cheveux: <ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement, un à deux cm d'épaisseur • la moitié de la mèche coupée sert de mèche témoin • Commencer la coupe par les cheveux les plus courts. 	3				
3.2.3	Je coiffe les cheveux dans un angle de 90° par rapport à la tête	3			J'applique les règles de base du dégradé régulier sur le profil et/ou la tête d'exercice.	3

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
3.2.4	Je coupe suivant la séparation parallèle à l'arrondi de la tête, à la longueur souhaitée.	5				
3.2.5	Je contrôle régulièrement si les cheveux ont la même longueur; si nécessaire, je corrige.	5				
3.2.6	J'effile les pointes aux ciseaux droit de coupe, de sculpteur ou à effiler, pour alléger la coiffure.	5			J'applique les règles de base d'effilage sur le profil et/ou la tête d'exercice.	3

Domaine de compétences opérationnelles 4: Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord

Une coiffure belle branchée exige impérativement, outre la coupe, une couleur ou une permanente. La clientèle souhaite souvent une modification de couleur ou une permanente. Chaque salon offre une gamme de produits et de services. L'application professionnelle des produits garantit la protection de la santé tant des clientes que des coiffeuses et coiffeurs.

Le responsable de l'entreprise conseille avec compétence la clientèle. Il convient avec la clientèle la couleur ou l'ondulation à effectuer. Les coiffeuses et coiffeurs AFP accomplissent les travaux demandés, selon accord avec le responsable.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP apprennent à appliquer les différentes couleurs et les permanentes. Ils apprennent à utiliser les produits conformément aux prescriptions et avec soin, respectueux de l'environnement et des coûts.

Compétence opérationnelle 4.1: Modifier la couleur des cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables, selon accord, d'appliquer, à émulsionner et de rincer les différents types de coloration. Ils veillent à la protection de la santé de la clientèle, à la leur et à l'environnement.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

S'orienter sur la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts
Agir en sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.1.1	Je remplis entièrement le procès-verbal pour les couleurs et la fiche technique, selon accord entre le responsable et la cliente.	3	J'explique l'importance du diagnostic complet d'une coloration: <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la cliente, palette de couleurs • Diagnostic du cuir chevelu et des cheveux • Traitement préalable • Genre de produit • Technique d'application • Quantité/concentration et mélange • Temps de pause • Traitement postérieur 	3	Je remplis le procès-verbal et la fiche technique pour les couleurs sur la tête d'exercice.	3
4.1.2	J'explique au responsable le déroulement exact du travail de coloration.	3	J'explique au professionnel la constitution de la couleur naturelle et l'origine de cheveux non pigmentés.	2	J'explique au professionnel en propres termes les étapes du travail de coloration.	2
4.1.3			J'explique en propres termes comment choisir la coloration adaptée au désir de la clientèle.	2		

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.1.4	Je mélange le produit colorant <ul style="list-style-type: none"> • Selon accord avec le responsable • Et les prescriptions du fabricant 	3	Je décris en langage de clientèle les possibilités de coloration.	1		
4.1.5			J'explique dans le langage de clientèle la composition d'une palette de couleurs: <ul style="list-style-type: none"> • Profondeur de la couleur • Reflets • Couleurs complémentaires 	2		
4.1.6			J'explique au professionnel comment protéger mes yeux, ma peau et mes voies respiratoires, et ceux de la clientèle, en employant les produits de coloration.	2	J'applique mes connaissances pour prévenir tout accident dû aux produits colorants.	3
4.1.7	J'applique le produit colorant avec exactitude et rapidité.	3	J'explique dans le langage de clientèle la différence entre une coloration permanente et semi-permanente.	2	J'applique correctement et rapidement sur la tête d'exercice un colorant selon la technique des émergences et des pointes.	3
4.1.8	A la fin du temps de pause indiqué, j'émulsionne le produit et rince abondamment le cuir chevelu et les cheveux.	3	J'explique dans le langage de clientèle le temps de pause des produits.	2	Après la durée du temps de pause prescrite, j'émulsionne le produit et rince abandonnement les cheveux de la tête d'exercice.	3
4.1.9	En colorant, je suis scrupuleusement les règles de l'entreprise et les normes de santé ASA.	3	J'explique dans le langage de clientèle les effets positifs et négatifs des colorants sur le cuir chevelu et les cheveux.	2	J'énumère entièrement les normes de santé ASA applicables au cuir chevelu de la clientèle et à mes mains.	1

Compétence opérationnelle 4.2: Appliquer la technique de mèches avec papiers

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables, selon accord, d'appliquer correctement et rapidement la technique avec papiers. Ils veillent à la protection complète de la santé de la clientèle, de leurs propres mains et à l'environnement.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	beaucoup	beaucoup	peu

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.2.1	J'explique au responsable les étapes du travail des mèches avec papiers <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la clientèle, palette de couleurs • Diagnostic du cuir chevelu et des cheveux • Traitement préalable • Type de produit • Placement et nombre de papiers • Quantité/concentration et mélange • Temps de pause • Traitement postérieur 	2	J'explique en propres termes les techniques de mèche à appliquer, selon le désir de la cliente.	2	Pour la technique avec papiers, je remplis une fiche de diagnostic technique et explique à un professionnel en propres termes les étapes du travail.	3
4.2.2	Selon accord avec le responsable et les prescriptions du fabricant, je mélange le produit colorant.	3				

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.2.3	J'applique correctement et rapidement la technique avec papiers.	3			J'applique la technique avec papiers sur une tête d'exercice, selon les prescriptions	2
4.2.4	Après le temps de pause indiqué, je rince abondamment.	3			A la fin du temps de pause, je rince le produit abandonnement de la tête d'exercice.	3
4.2.5	J'applique correctement les prescriptions de l'entreprise et les normes de santé ASA pour la technique avec papiers	3	J'explique dans le langage de clientèle les effets positifs et négatifs des colorants sur les cheveux.	2	Je cite les normes de santé ASA valables pour mes mains.	1
4.2.6	Je travaille de manière économe avec les colorants et les feuilles.	3	Je justifie pourquoi être économe en utilisant des produits colorants.	2	J'explique au professionnel comment protéger l'environnement en utilisant les produits et les papiers.	2

Compétence opérationnelle 4.3: Onduler les cheveux de façon permanente

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables, selon accord, d'effectuer une permanente.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	beaucoup	peu	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.3.1	Après le dialogue de conseil entre le responsable et la cliente, je remplis entièrement le procès-verbal pour permanentes et la fiche technique.	3	J'explique l'importance du diagnostic pour une permanente: <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la cliente • Diagnostic du cuir chevelu et du cheveu • Traitement préalable • Type de produit • Technique d'application • Quantité/concentration • Temps de pause • Traitement postérieur 	4		
4.3.2	Je pose les bigoudis avec exactitude, selon les indications du responsable.	3	Je cite en en propres termes les avantages et inconvénients de l'enroulement classique et directionnel.	1	J'exécute soigneusement et exactement la technique de l'enroulement classique sur la tête d'exercice.	3
4.3.3	J'applique soigneusement le produit à permanente, selon les prescriptions du fabricant, en observant le temps de pause.	3	J'explique à un professionnel l'utilité et l'application des produits de permanente de mon salon.	2		

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
4.3.4	J'applique soigneusement le fixateur et le soin, selon les prescriptions du fabricant.	3				
4.3.5	J'applique correctement les prescriptions et les normes de santé ASA pour les permanentes.	3	J'explique dans le langage de la clientèle les avantages et inconvénients de la permanente sur le cuir chevelu et la chevelure.	2	J'énumère les normes de santé ASA pour la permanente, valables pour le cuir chevelu de la clientèle et pour mes mains.	1

Domaine de compétences opérationnelles 5: Mise en forme et coiffages, selon accord

Pour créer une belle coiffure, la mise en forme est décisive. Brushing, bigoudis et coup de peigne permettent la mise en forme.

Le responsable de l'entreprise convient avec la clientèle de la mise en forme et décide, avec les coiffeuses et coiffeurs AFP, les étapes à suivre. Les coiffeuses et coiffeurs AFP travaillent les cheveux au séchoir ou aux bigoudis. Ils coiffent selon le souhait de la cliente, la forme de visage et de la tête, ainsi que les proportions corporelle de la clientèle.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP apprennent à mettre en forme les cheveux selon accord, avec des différents outils et techniques.

Compétence opérationnelle 5.1: Sécher les cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés et capables de sécher les cheveux, selon accord.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'Information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la clientèle
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
5.1.1	J'explique au responsable les étapes du travail, les outils et produits pour le brushing de la coiffure désirée.	5	J'explique au professionnel les différents types de brosses et leur utilisation au brushing.	2	Avant le séchage, j'explique au professionnel les étapes de travail et les outils pour exécuter la technique conforme à la longueur et la qualité des cheveux.	5
5.1.2	J'applique soigneusement les produits pour brushing, selon les prescriptions du fabricant.	3	J'explique au professionnel l'usage et l'emploi des différents produits de mise en forme de mon salon.	2		
5.1.3	Je sèche soigneusement les cheveux dans la forme désirée, en y apportant du soin et la technique correcte.	3	Je fais une esquisse des couches du cheveu.	2	Je sèche soigneusement sur la tête d'exercice les cheveux dans la forme désirée, en y apportant du soin et la technique correcte. • Techniques de brushing • Brosses • Longueurs de cheveux	3
5.1.4			J'explique au professionnel, à l'aide de mèches, les influences de la porosité, de l'hygroscopie et des ponts ioniques sur la tenue de la coiffure	3		

Compétence opérationnelle 5.2: Faire une mise en plis avec des bigoudis

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés et capables de poser des bigoudis, selon accord.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
5.2.1	J'explique au responsable les étapes de travail, le genre et le diamètre des bigoudis, ainsi que le produit de mise en plis	5			Avant de poser les bigoudis, j'explique au professionnel les étapes de travail et les outils adéquats pour la technique à exécuter, selon la longueur et la qualité de la chevelure.	5
5.2.2	J'applique soigneusement le produit de mise en forme, selon les prescriptions du fabricant.	3	J'explique dans le langage de clientèle l'utilité et l'emploi des produits fixant de mon salon.	2		
5.2.3	J'effectue la mise en plis dans la forme désirée.	3	Selon la qualité de cheveux, j'évalue en fonction de la coiffure, les avantages et les inconvénients des différentes techniques de brushing et de mise en plis.	4	Je forme soigneusement les cheveux sur la tête d'exercice en fonction: • du genre de bigoudis • de l'enroulage et du diamètre • de la longueur des cheveux.	3

Compétence opérationnelle 5.3: Coiffer les cheveux

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont motivés et capables de coiffer selon la forme du visage et le désir de la cliente.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	beaucoup	peu	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
5.3.1	J'explique au responsable les étapes du travail, les outils et les produits de coiffage.	5	J'explique en propres termes l'influence positive de la forme de la coiffure sur le visage.	3	J'explique dans le langage de la clientèle les avantages et les inconvénients des techniques de coiffage et de styling.	2
5.3.2					J'explique dans le langage du client ou par un dessin, l'objectif final, le déroulement du travail et les produits à utiliser.	3
5.3.3	Je coiffe les cheveux dans la forme désirée.	3			J'applique des techniques de coiffage adaptées, après la pose des bigoudis sur la tête d'exercice (par ex. crêper).	3
5.3.4					J'applique des techniques de coiffage appropriées, après le brushing sur la tête d'exercice.	3
5.3.5	J'applique soigneusement les produits, selon les prescriptions du fabricant et les désirs de la clientèle.	3	J'explique dans le langage de clientèle l'utilité et l'emploi des principaux produits de styling de mon salon.	1		
5.3.6	Je montre à la cliente la coiffure réalisée de tous les côtés, en demandant si elle est satisfaite.	1	J'établis un plan de travail cohérent pour le feedback en montrant la coiffure réalisée à la cliente.	5	Je compare des coiffures réalisées aux fiches techniques.	4

Domaine de compétences opérationnelles 6: Entretien et organisation de la place de travail

Dans un salon de coiffure, le soin et l'organisation de la place de travail sont prépondérants pour assurer le déroulement d'un travail parfait, et faire bonne impression à la clientèle. Au salon, les mesures d'hygiène et de santé sont importantes, pour que clients et collaborateurs restent en bonne santé. Toute l'équipe de l'entreprise est responsable pour l'application de ces mesures.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP assument personnellement leurs tâches, en accord avec l'équipe. Ils organisent la place de travail, appliquent des mesures d'hygiène, nettoient et entretiennent les outils et appareils. Ils suivent les prescriptions générales, et celles de l'entreprise.

Compétence opérationnelle 6.1: Préparer la place de travail

Les coiffeuses et coiffeurs AFP veillent à préparer la place de travail.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Aptitude du travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
6.1.1	Je me renseigne sur la prochaine cliente ou le prochain client et, en accord avec le responsable, je prépare le matériel, les outils et produits nécessaires.	5			Je prépare le matériel et les outils nécessaires à ma prochaine tâche.	5
6.1.2	A l'aide de la cartothèque des clients, j'organise la place de travail selon les préférences de la cliente ou du client.	3	Je remplis correctement la cartothèque clients, pour plusieurs visites.	3		

Compétence opérationnelle 6.2: Appliquer les mesures d'hygiène dans l'entreprise

Les coiffeuses et coiffeurs AFP s'efforcent d'appliquer les principes d'hygiène, en collaboration avec leurs collègues.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
6.2.1	Je nettoie les sols, surfaces, miroirs, fauteuils, bacs à shampooing, pièces annexes, la zone de vente, la caisse et l'entrée. Je me mets d'accord avec les collègues, et respecte les règles de l'entreprise.	3	J'établis une liste de mesures générales de prévention de santé et d'hygiène, valables pour le métier de coiffeur.			5
6.2.2	Je montre au professionnel, en traversant le salon, les sources de dangers de chute.	3				
6.2.3	Je veille à la propreté des linges et des peignoirs. J'en parle aux collègues, et suis les règles de l'entreprise.	3	Je cite des mesures efficaces permettant une lessive économique, respectueuse de l'environnement.	1		
6.2.4	Je veille à donner une impression propre et ordonnée de l'entreprise. J'en discute avec mes collègues, et observe les règles de l'entreprise.	3	Je cite des mesures de traitement de déchets et matériaux recyclables dans un salon de coiffure.	1	J'applique les mesures de traitement de déchets et de matériaux recyclables.	3
6.2.5	Je veille à ce que la place de travail corresponde aux exigences d'hygiène de l'entreprise.	3			Je vérifie que la place de travail corresponde aux exigences d'hygiène des CIE.	3

Compétence opérationnelle 6.3: Nettoyer et entretenir les outils et appareils

Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont capables de nettoyer et entretenir les outils et appareils, selon les prescriptions.

Semestres	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre
Soutien de l'entreprise nécessaire en début de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts
Agir en fonction de la sécurité, en connaissance des dangers

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Aptitude au travail en équipe

Objectifs évaluateurs

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
6.3.1	Après chaque départ d'une cliente ou d'un client, je nettoie les outils et appareils conforme aux règles de l'entreprise.	3	Je cite les principaux dangers d'infection et risques de contagion de maladies dans le métier de coiffeur.	1	Après chaque service, je nettoie les outils et appareils utilisés, en respectant les prescriptions en vigueur.	3
6.3.2	Je désinfecte régulièrement les outils et appareils, en respectant les règles de l'entreprise en vigueur.	3	Je décris au professionnel la désinfection des principaux outils et appareils.	1		
6.3.3	Après tout nettoyage et désinfection, j'huile les ciseaux et outils de coupe. Je respecte les règles de l'entreprise en vigueur.	3				

PLAN DE FORMATION de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base Coiffeuse / Coiffeur avec attestation fédérale professionnelle (AFP)

6.3.4	Je contrôle et soigne régulièrement les appareils. J'observe les prescriptions du fabricant et de l'entreprise.	3	<p>J'explique en propres termes les quatre règles principales de nettoyage et d'entretien d'outils et appareils:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coûts • Environnement • Santé des clients et collaborateurs • Sécurité au travail 	2		
6.3.5	Je signale aussitôt les lacunes constatées au responsable.	4				

Partie B: Tableau des cours à l'école professionnelle

Enseignement	1. Semestres	2. Semestres	3. Semestres	4. Semestres	Total
Enseignement professionnel					
Domaines d'enseignement:					
1 Service à la clientèle	20	20	20	20	80
2 Shampoing et soin du cuir chevelu et des cheveux	40	40	20	20	120
3 Coupe, selon accord	20				20
4 Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord		20	40	20	80
5 Mise en forme et coiffage, selon accord			20	20	40
6 Entretien et organisation de la place de travail	20	20		20	60
Total intermédiaire	100	100	100	100	400
Culture générale	60	60	60	60	240
Sport	20	20	20	20	80
Total	180	180	180	180	720

Par semestre, une note sera attribuée pour le certificat de l'enseignement professionnel.

Partie C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprise

1. Objectif

Les cours interentreprises (CIE) complètent la formation pratique professionnelle et scolaire. La fréquentation des cours est obligatoire pour chaque apprenant.

2. Responsabilité administrative

coiffure^{SUISSE} chapeaute les cours.

3. Organes

Les organes des cours sont:

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours

Les commissions se constituent elles-mêmes et créent un règlement d'organisation. Au minimum un siège doit être réservé pour un représentant des cantons dans la commission des cours. Les autorités compétentes (canton) ont accès à tout temps aux cours.

4. Durée, dates et contenus

4.1 Les cours interentreprises durent:

- au premier semestre (cours I) 2 jours à 8 heures
- au premier semestre (cours II) 1 jour à 8 heures

- au second semestre (cours III) 1 jour à 8 heures
- au second semestre (cours IV) 1 jour à 8 heures

- au troisième semestre (cours V) 1 jour à 8 heures
- au troisième semestre (cours VI) 1 jour à 8 heures
- au troisième semestre (cours VII) 1 jour à 8 heures

4.2 Les cours interentreprises comportent (cible, entre parenthèses):

- a. Cours I, sujets principaux
 - Préparer la place de travail (6.1)
 - Appliquer les mesures d'hygiène dans l'entreprise (6.2)
 - Nettoyer et entretenir les outils et appareils (6.3)
 - Shampooiner le cuir chevelu et les cheveux (2.2)
 - Soigner le cuir chevelu et les cheveux (2.3)
 - Effectuer un massage du cuir chevelu (2.4)
 - Sécher les cheveux (5.1)
- b. Cours II, sujets principaux
 - Modifier la couleur des cheveux (4.1)
- c. Cours III, sujet principal
 - Préparer les étapes de travail et les produits définis avec le professionnel responsable (1.1)
 - Faire une mise en plis avec des bigoudis (5.2)
 - Coiffer les cheveux (5.3)
- d. Cours IV, sujets principaux
 - Onduler les cheveux de façon permanente (4.3)
- e. Cours V, sujet principal
 - Couper la forme compacte horizontale et diagonale (3.1)
- f. Cours VI, sujet principal
 - Réaliser un dégradé régulier (3.2)
- g. Cours VII, sujets principaux
 - Appliquer la technique de mèches avec papiers (4.2)

5. Evaluation

Les cours interentreprises ne sont pas évalués.

Partie D: Processus de qualification

1. Organisation

Le processus de qualification se déroule dans un local approprié, ou dans une école professionnelle. Une place de travail et l'équipement nécessaire, en parfait état, sont mis à disposition des apprenants.

La convocation à l'examen comprends la liste du matériel que l'apprenant doit apporter. **coiffure** SUISSE remet les directives & procédures de qualifications.

2. Domaines de qualification

2.1 Travaux pratiques

Dans ce domaine de qualification sous la forme d'un travail pratique prescrit (TPP), atteindre les objectifs évaluateurs de l'entreprise et des cours interentreprises sera examiné pendant 4h30. Le domaine de qualification comprend:

Positions	Pondération
1 Service à la clientèle	1 fois
2 Effectuer un shampoing et soin du cuir chevelu et des cheveux	1 fois
3 Coupe, selon accord	1 fois
4 Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord	1 fois
5 Mise en forme et coiffage des cheveux, selon accord	1 fois
6 Entretien et organisation de la place de travail	1 fois

2.2 Connaissances professionnelles

Dans ce domaine de qualification, la maîtrise des objectifs évaluateurs des connaissances professionnelles sera examinée pendant 45 minutes à l'écrit, et 30 minutes à l'oral. Ce domaine contient:

Position	Genre d'examen	Durée	Pondération
1 - Coupe, selon accord - Mise en forme et coiffage, selon accord - Entretien et organisation de la place de travail	Ecrit	45 min.	1 fois
2 Entretien professionnel (basé sur le dossier de formation)	Oral	30 min.	1 fois

2.3 Culture générale

L'examen final de qualification de culture générale s'oriente sur l'ordonnance de l'OFFT du 27 avril 2006 sur les prescriptions minimales de culture générale en formation de base.

3. Enseignement des connaissances professionnelles

La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.

4. Evaluation

La norme de consistance, le calcul et la répartition des notes s'orientent sur l'ordonnance sur la formation.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Berne, 12 septembre 2011

*coiffure*SUISSE

Kuno Giger
Président central

Evelyne Schneiter
Vice-présidente

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de formation professionnelle et technologie, conformément à l'article 10, alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle de base [désignation professionnelle au féminin AFP / masculin AFP] du 1^{er} septembre 2011 .

Berne, 14 septembre 2011

OFFICE FEDERAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIE

La directrice
Prof. Dr. Ursula Renold

Appendice

Pièce	Date	Sources
Ordonnance sur la formation professionnelle de base «Coiffeuse AFP / Coiffeur AFP»		<ul style="list-style-type: none"> • Internet: Office fédéral de formation professionnelle et technologie (http://www.bbt.admin.ch/) • Version imprimable: Office fédéral des constructions et de la logistique (http://www.bundespublikationen.admin.ch/)
Plan de formation «Coiffeuse AFP / Coiffeur AFP»	14 septembre 2011	<p>coiffureSUISSE Moserstrasse 52, case postale 641, 3000 Berne 22 www.coiffuresuisse.ch, www.glamhair.ch</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Didactique des cours interentreprise CIE • Dossier de formation et contrôle de formation • Evaluations semestrielles (rapport) • Exigences minima de l'équipement en entreprises formatrices • Assurance qualité pour les entreprises formatrice 	14 septembre 2011	
Directives pour les procédures de qualification	9 novembre 2011	
Manuel de formation (manuel MDF)	14 septembre 2011	
Livre professionnel		Association suisse des maîtres aux écoles professionnelles de coiffeurs, www.scfv.ch